

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	24 octobre 2025
Numéro	25.404	Heure	16h27

Auteur-e(-s) : Membres libéraux-radicaux de la commission Éducation

Titre : Examen final de culture générale, écrit ou oral ?

Contenu :

Suite à la réforme de la culture générale dans la formation professionnelle menée par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026, qui laisse aux cantons le choix entre un examen final écrit et un examen final oral en culture générale pour l'obtention du CFC, quelle est l'option choisie et confirmée par le Conseil d'État pour son application ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Claudine Geiser

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Corinne Schaffner	Caroline Juillerat	Christophe Peter
Vincent Martinez		